

# CHANGER LES CHOSES.

Changer la manière dont la violence sexuelle est révélée et signalée grâce à l'élimination des obstacles systémiques et sociétaux.

La capacité de révéler et signaler les violences sexuelles en toute sécurité est une des lacunes principales dans la prise en charge des victimes.

En réalité, il existe de nombreux obstacles sociétaux et systémiques qui réduisent au silence les personnes survivantes. Ils rendent dangereux la divulgation et/ou le signalement des actes de violence sexuelle.

SASSK.CA



## Divulgation et signalement

71 %

des personnes survivantes ont parlé à quelqu'un de leur agression. Ces révélations sont le plus souvent faites auprès d'amis, de membres de la famille et de conseillers.

62,4 %

Plus de la moitié des personnes survivantes ont souffert en silence pendant des mois et des années avant de révéler leur expérience.

23,7 %

Moins du tiers des personnes survivantes ont signalé leur agression aux forces de l'ordre.

### Raisons pour lesquelles les personnes survivantes n'ont pas fait de signalement officiel

- 01 Peur de ne pas être crues.
- 02 Peur d'être tenues responsables de l'agression.
- 03 Honte et embarras.
- 04 Manque de familiarité avec le processus de signalement.

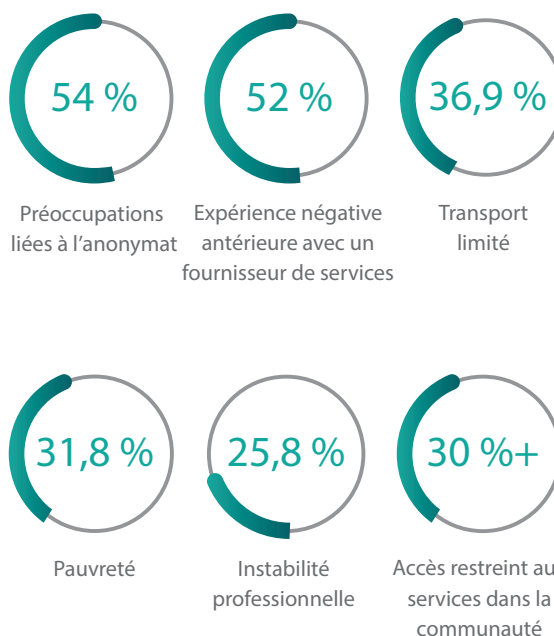


Lorsque les personnes survivantes ne sont pas crues ou font face à des réactions inadéquates, cela peut générer d'autres formes de violence. Cela a aussi des répercussions sur leur capacité à accéder à d'autres services et à signaler, à l'avenir, d'autres violences sexuelles.



Seuls 49 % des personnes survivantes ont bénéficié au minimum d'une forme de service et soutien dans le cadre d'un incident de violence sexuelle.

### Principaux obstacles pour accéder aux services et ressources disponibles



### Changer les choses

Nous avons identifié quatre domaines prioritaires pour lutter contre la violence sexuelle. Ils sont détaillés dans le Plan d'action contre la violence sexuelle de la Saskatchewan.

- 01 Confronter la violence sexuelle et transformer les attitudes sociétales à son égard par la prévention et l'éducation.
- 02 Améliorer les services de soutien et d'intervention auprès des personnes victimes de violence sexuelle.
- 03 Améliorer la prise en charge et l'aide pour les personnes survivantes qui recourent au système juridique et judiciaire.
- 04 Développer le leadership collaboratif et la responsabilisation pour renforcer une approche inclusive et multisectorielle dans la lutte contre la violence sexuelle.